

L'Apprentissage sur Parcoursup pour la rentrée 2023/2024

Des vœux en apprentissage sont toujours possibles !

Qui peut candidater sur les vœux en apprentissage jusqu'au 12 Septembre ?

Tous les étudiants de moins de 30 ans* qui souhaitent se réorienter peuvent postuler :

- Les candidats **qui ne se sont pas encore inscrits** sur Parcoursup pour la rentrée 23/24, peuvent créer leur compte maintenant et postuler sur **10 Vœux en apprentissage**.
- Les candidats **qui sont inscrits sur Parcoursup** et qui ont déjà postulé sur des vœux en formation initiale peuvent formuler jusqu'à **10 vœux supplémentaires en apprentissage**.

** Si vous avez plus de 30 ans et que vous êtes reconnu en tant que travailleur handicapé, vous pouvez candidater directement auprès de la formation qui vous intéresse (sans passer par Parcoursup).*

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

L'apprentissage est une modalité de formation alternant enseignement théorique dans un établissement (lycée, centre de formation des apprentis, université...) et formation pratique chez un employeur. De nombreux diplômes (par exemple des BTS) peuvent être préparés sous statut étudiant ou par la voie de l'apprentissage.

L'employeur et l'apprenti signent un contrat d'apprentissage, l'apprenti est donc à la fois étudiant et salarié.

En tant que salarié, l'apprenti perçoit une rémunération en fonction de son âge et de l'année d'exécution du contrat.

A la fin de la formation, étudiants et apprentis obtiendront le même diplôme.



Pour suivre une formation en apprentissage, il vous faut impérativement avoir une place dans une formation et avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La proposition « Admis » par Parcoursup d'un CFA est provisoire jusqu'à la signature du contrat avec votre employeur.

Plus d'information sur : https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=formations_apprentissage



Le SOIE vous accompagne pour vous aider à faire votre CV et votre lettre de motivation !

Rdv sur le site du SOIE: <https://soie.univ-lyon1.fr/preparer-son-insertion/preparer-sa-candidature>

N'hésitez pas à contacter le SOIE pour être accompagné.e dans votre réorientation.

Toutes les modalités de contacts du SOIE sur <https://soie.univ-lyon1.fr/>